



A Lille, le 30 mars 2015

INFORMATION CHSCT

Information à l'ensemble des agents du SDIS 59 concernant le CHSCT exceptionnel du 27 mars 2015

Après une suspension de séance dès l'ouverture du comité compte tenu de la présence de plusieurs agents, ces derniers agissaient-ils en tant qu'experts ou invités?

Nous avons échangé avec l'administration des points suivants :

- CTA le Quesnoy :

Problème d'effectif, outil inadapté (interception des appels entre l'îlot cambrai et valenciennes) réécoute des bandes de manière à fliquer l'opérateur et de se justifier sur ses choix, encombrement des ondes radios, géolocalisation...

Réponse de l'administration : Elle va revoir les effectifs, pour le reste elle botte en touche!!!

Suggestion du CHSCT : adapter au mieux le poste de travail en mettant au plus vite l'interception des appels entre les deux îlots, désengorger les ondes radios en mettant en place les "statuts" (manipulation faite par le CA pour les messages sur les lieux ou arrivé CH...), armer en priorité les engins de secours (VSAV) avec une tablette pour le cheminement sur l'intervention (cartographie embarquée ou GPS) dont le coût serait moins élevé que les nouveaux plans illisibles!!...

Une visite du médecin de prévention accompagné du psychologue, de l'ergonome ainsi que de deux membres du CHSCT seront en visite le 02 avril 2015 au CTA le Quesnoy.

- CIS Valenciennes : radio non ATEX :

Une saisie du cahier "danger grave et imminent" concernant les radios qui sont mises à demeure sur les ARI avec une note de service interne qui engage la responsabilité des CA quant à la mise en route ou non de ces radios en fonction de la nature de l'intervention!!!

Intervention du CDT DESCAMPS : le risque d'explosivité est minime lors l'utilisation des radios non ATEX...

Réponse de l'administration : c'est un projet qui est à l'étude pendant 6 mois!!!

Suggestion du CHSCT : retrait immédiat de ses portatifs car la sécurité des agents n'est pas totale (100%) surtout dans les moments les moins attendus et mettre à la place des portatifs ATEX.

Suite au désaccord avec le Colonel PENNINCK un courrier sera adressé au médecin de prévention, à l'ACFI ainsi qu'à l'inspection du travail.

- Sac VSAV - Gants nitriles :

Réponse de l'administration : Épuiser le stock de gants vinyle et après on verra pour lancer le marché en fonction des budgets alloués!!!...

Séparer le sac d'intervention en deux sacs mais ils ne savent pas s'il faut garder les bouteilles d'oxygène 5L ou passer au 2L cela dépendra du budget!!!

Suggestion du CHSCT : travailler en coordination avec le comité comme le stipule la réglementation pour ainsi répondre au mieux aux attentes des agents et notamment le souci du poids qui engendre des problèmes de dos

- Travaux des standards de Roubaix et Douai :

Poursuite des travaux qui, selon l'administration, sont de manière provisoire!!!! Mais ayant un coût élevé.

Pas de prise en compte des suggestions des agents (pas d'ouvrant, une simple bouche de VMC!!!)
Le comité va proposer un CHSCT exceptionnel pour remettre en question ce point là et nous faire entendre.

Soyons sources de propositions, de mobilisation, de remontées d'informations aux membres du CHSCT pour contraindre l'administration à nous écouter, à appliquer la réglementation et ainsi trouver des solutions et des budgets nécessaire à notre santé, notre sécurité et nos conditions de travail.

En tout état de cause et cas de doute, n'hésitez pas à contacter vos représentants élus au CHSCT:

- Si les registres sont inconnus, pas accessible ou inexistant,
- Si un doute subsiste sur une anomalie ou un DANGER !!!
- Suite à une déclaration ou observation sur l'un ou l'autre des registres
- Pour toutes questions relatives à l'hygiène, à la sécurité, à la santé physique, mentale et aux conditions de travail

